

EASYVISTA
Société Anonyme
Au capital social de 2.971.676 €
Siège social : Immeuble Horizon 1– 10 Allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
347 848 947 RCS Bobigny

RAPPORT DE GESTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE A CARACTERE MIXTE DES ACTIONNAIRES
DU 27 JUIN 2012

Nous vous avons réunis en assemblée générale à caractère mixte afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et présentation par le conseil des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission au cours dudit exercice et sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- Examen des conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011,
- Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder au rachat d'actions de la Société.

Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Autorisation à donner au conseil en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions.

Les convocations prescrites ont été publiées au BALO et dans un journal d'annonces légales. Les actionnaires propriétaires d'actions inscrites au nominatif et les commissaires aux comptes ont été convoqués conformément aux dispositions légales.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous entendrez lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes.

DECISIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES ACTIVITES DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

* La situation de la Société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis le précédent exercice.

Actif	Exercice clos le 31/12/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Actif immobilisé	3.291.902	3.620.333
Actif circulant	7.285.885	6.557.588
Charges constatées d'avance	119.417	146.912
Autres Actifs	120	1.577
Total Actif	10.697.323	10.326.410

Passif	Exercice clos le 31/12/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Capitaux propres	4.957.293	5.886.692
Provisions pour risques	281	1.577
Dettes	2.745.224	2.655.390
Produits constatés d'avance	2.882.132	1.782.751
Autres Passifs		
Total Passif	10.697.323	10.326.410

* L'activité de la Société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat.

	Exercice clos le 31/12/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Produits d'exploitation	7.585.448	7.083.045
Charges d'exploitation	8.151.234	8.046.675
Résultat d'exploitation	(565.786)	(963.629)
Résultat financier	(343.887)	(266.586)
Résultat exceptionnel	(19.726)	(37.127)
Impôts	-	(174.113)
Résultat de l'exercice	(929.399)	(1.093.229)

L'année 2011 se caractérise par une hausse du revenu reconnu de 500 k€ liée à l'intégration du backlog SaaS dans le chiffre d'affaires.

La bonne maîtrise des charges, qui n'augmentent globalement que de 1%, malgré des hausses de salaires et le financement des plateformes techniques SaaS, permet une amélioration de 41% du résultat d'exploitation.

L'absence de crédit impôt affecte le résultat net qui s'améliore néanmoins.

II. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2012 devrait permettre de renforcer cette croissance grâce à l'intégration de plus de 1.5 Million d'euros de chiffre d'affaires embarqué, qui est déjà contractualisé.

De même qu'en 2011, le niveau de charges ne devrait pas augmenter significativement.

Les conditions du retour à l'équilibre sont donc réunies.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Vous trouverez ci-après le tableau des filiales et participations.

	<i>Espagne</i> €	<i>Italie</i> €	<i>Portugal</i> €	<i>Angleterre</i> GBP et €	<i>USA</i> USD et €
• Capital	146.190 €	10.000 €	50.000 €	985.983 £	20.000 \$
• Réserves	<803.540> €	27.334 €	<25.000> €	<1.681.015> £	<460.536>\$
• quote-part du capital détenue par Staff and line SA	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
• Valeur d'inventaire des titres détenus	409.116 €	407.447 €	1.359.437 €	2.756.368 €	18.704 €
• Chiffre d'affaires de l'exercice	1.167.838 €	485.901 €	694.182 €	81.433 £	1.073.899 \$
• Résultat de l'exercice	<231.668> €	12.817 €	<78.258> €	<1.414> £	<700.107>\$
• Dépréciations				<2.756.368>€	

Comme annoncé, le Groupe a repris ses activités en Amérique du Nord, 1er marché mondial de l'IT Management, en réactivant sa filiale locale. La première année est un succès commercial puisque plus d'un million de dollars ont été enregistrés, même si le poids des investissements réalisés ne permet pas d'atteindre l'équilibre.

Dans une conjoncture économique incertaine, l'objectif majeur en Europe du Sud, et notamment en Espagne est de réduire les charges d'exploitation, pour un retour à l'équilibre sur l'exercice 2012.

Les activités en Angleterre étant réduites à la base installée, puisque tous les efforts commerciaux ont été rebasculés sur les Etats-Unis, il a été décidé de déprécier la totalité des titres détenus pour atteindre une valeur nulle.

IV. RESULTATS – AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par une perte de 929.399,07 euros que nous vous proposons d'affecter au compte « Report à nouveau » pour la totalité, soit 929.399,07 euros.

Nous vous rappelons en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

V. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices.

VI. RATIOS D'ENDETTEMENT

	2011		2010	
	Calcul	Ratio	Calcul	Ratio
Endettement sur Capitaux Propres	<u>5.627.356</u> 4.957.293	113,5%	<u>4.421.180</u> 5.886.692	75,1%
Endettement sur Chiffre d'Affaires	<u>5.627.356</u> 7.335.345	76,7%	<u>4.421.180</u> 6.769.606	65,3%

VII. DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

En application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, la décomposition par échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs inscrites dans les comptes annuels de EasyVista S.A. pour 174.951 € au 31 décembre 2011 et pour 263.602 € au 31 décembre 2010 est la suivante :

Dettes fournisseurs	Exercice clos le 31/12/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Moins de 30 jours	169.702	253.430
De 30 à 60 jours	5.081	4.404
Plus de 60 jours	168	5.768

VIII. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

Risques financiers :

Risque de change : la société estime que les risques de change auquel elle est exposée dans le cadre de son activité ne sont pas significatifs : au Royaume-Uni, l'activité est très réduite, aux Etats-Unis toutes les opérations d'encaissement et de décaissement se font sur un compte local en dollars, ce qui évite les écarts de change. Par ailleurs, le compte-courant de la filiale est réduit au maximum pour neutraliser les variations de change.

Risque de liquidité : la Société a mis en place un système de cession de créances clients, qui permet de faciliter ses besoins en trésorerie. Il est peu utilisé car le business model SaaS génère une trésorerie bien supérieure au revenu reconnu.

Risques humains :

Le capital humain de la Société est un élément essentiel de sa pérennité et de son développement. La fidélisation des collaborateurs est un enjeu primordial pour la Société ; la perte d'un ou plusieurs collaborateurs-clés ou d'un dirigeant pourrait ralentir la croissance de la Société. La Société, outre sa culture d'appartenance très forte et la motivation inhérente à son mode de fonctionnement, (que l'on constate par un faible turnover en France) a mis en place des mesures de fidélisation comme par exemple un plan d'intéressement. Aux Etats-Unis, où le marché de l'emploi est plus volatile une distribution d'actions gratuites a été décidée pour fidéliser les hommes-clés.

La stratégie de recrutement et l'attractivité de la Société sont des éléments importants, mais il ne peut y avoir aucune garantie que la Société sera capable d'attirer, de former, d'intégrer et de conserver de tels collaborateurs qui sont en outre susceptibles de quitter la société.

Risques liés aux opérations de croissance externe :

La Société n'a pas fait d'opérations de croissance externe au cours de l'exercice.

IX. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement ne sont pas capitalisés, mais directement inscrits en charges. Ils représentent 1.133 k€ en 2011. Aucun crédit d'impôt recherche n'a été comptabilisé dans les comptes sur l'exercice.

X. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

Aucun élément postérieur à la clôture pouvant remettre en cause la continuité de l'exploitation n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice comptable.

XI. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

* La situation du groupe composée de la société et de ses filiales, à la clôture de l'exercice écoulé, apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan consolidé et souligne les variations intervenues dans les comptes consolidés depuis le précédent exercice.

Actif consolidé	Exercice clos le 31/12/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Actif immobilisé	1.234.159	1.457.304
Actif circulant	6.683.988	6.457.161
Charges constatées d'avance	225.639	170.882
Autres Actifs	727.319	693.513
Total Actif consolidé	8.871.105	8.778.860

Passif consolidé	Exercice clos le 31/12/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Capitaux propres	1.697.990	3.051.546
Provisions pour risques	460.286	360.016
Dettes	3.324.981	3.031.767
Produits constatés d'avance	3.387.848	2.135.531
Autres Passifs	0	0
Total Passif consolidé	8.871.105	8.578.860

* L'activité du groupe au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat consolidé.

Compte de résultat consolidé résumé	Exercice clos le 31/12/2011	Exercice clos le 31/12/2010
Produits d'exploitation	10.237.961	9.321.103
Charges d'exploitation	11.359.416	10.634.277
Résultat d'exploitation	<1.121.455>	<1.313.174>
Résultat financier	48.908	<89.380>
Résultat exceptionnel	<24.055>	<17.815>
Impôts	<5.681>	<300.333>
Amortissement écart d'acquisition	182.954	182.954
Résultat de l'exercice	<1.273.875>	<1.302.991>

Le chiffre d'affaires global de l'année 2011 est en augmentation 9% par rapport à l'année 2010. La hausse du revenu s'est accompagnée d'une très forte augmentation du backlog SaaS, qui s'élève à 5,9 M€ au 31 décembre 2011, en augmentation de 4,3 M€ par rapport au 31 décembre 2010.

Les ventes SaaS ont été multipliées par 6 en 2011 à 1,3 M€, un montant désormais nettement supérieur à la baisse du chiffre d'affaires licences, qui a reculé de 0,6 M€ sur la période. Cet écart favorable devrait s'accroître mécaniquement dans les exercices futurs avec l'impact de la transformation du backlog SaaS en revenu reconnu.

Le groupe est parvenu à atteindre un résultat d'exploitation positif sur le second semestre de l'année 2011. Sur l'ensemble de l'exercice, la perte d'exploitation, qui ressort à -1,1 M€ contre -1,3 M€ en 2010 est donc réduite. Cette légère amélioration ne s'est pas traduite au niveau du résultat net part du groupe, qui demeure inchangé à -1,3 M€, l'exercice 2010 ayant bénéficié d'un produit d'impôt exceptionnel.

La performance commerciale du groupe n'est pas intégralement reflétée dans le compte de résultat en raison du décalage entre la facturation et la reconnaissance en chiffre d'affaires des ventes SaaS. A 2,4 M€, la facturation SaaS représente ainsi le double du chiffre d'affaires SaaS sur l'exercice. Ce phénomène a permis d'enregistrer un cash-flow d'exploitation positif de 0,5 M€ en 2011, la trésorerie nette passant ainsi de 0,5 M€ au 31 décembre 2010 à 0,8 M€ au 31 décembre 2011.

XII. EVOLUTION PREVISIBLE DU GROUPE

En février 2012, le groupe a choisi, pour accompagner sa stratégie d'expansion, de changer la dénomination Staff And Line pour devenir EasyVista, nom de son offre phare. Mieux comprise dans les pays anglo-saxons, la marque EasyVista, permet en outre de concentrer tous les efforts marketing de l'entreprise sur une marque unique. Cette opération a été appliquée à toutes les filiales et validée par des assemblées générales dans chaque pays.

Le retour de la croissance, le bon démarrage de l'activité nord-américaine et l'importance du backlog SaaS permettent d'envisager l'exercice 2012 avec une confiance renouvelée.

Le développement de la filiale nord-américaine conduira à des investissements nouveaux, induisant une remontée modérée du point mort. Le management entend néanmoins mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires au retour à l'équilibre, tant du point de vue de sa croissance que du strict contrôle de ses coûts. La société bénéficiera pour ce faire d'un important chiffre d'affaires embarqué et de la récurrence accrue de son activité.

XIII. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vous entendrez lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées l'article L 225-38 du Code de Commerce.

XIV. DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES

Nous vous demanderons de vous prononcer sur le montant des amortissements excédentaires qui s'élèvent à 20.358 euros. Nous vous précisons qu'il n'y a pas de dépense somptuaire.

XV. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2011.

Il n'y aucune participation des salariés au capital social selon la définition de l'article L 225-102.

De plus, il n'y a aucune proportion du capital représentée par les actions détenues par le personnel de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise prévu par les articles L. 3332-1 et suivants du Code du Travail et par les salariés ou anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise.

XVI. INFORMATION CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 3 du Code de commerce, nous vous informons que :

- Messieurs Sylvain GAUTHIER et Jamal LABED exercent respectivement les fonctions de Gérant et de Gérant suppléant de la Société Civile de Portefeuille FINATEC. FINATEC détient actuellement 173.080 actions de STAFF AND LINE.
- Monsieur Alain DASTE exerce les fonctions de Président du Conseil de la société 6WIND SA, et administrateur de la société SQUID SOLUTIONS.

Nous vous rappelons que la direction générale est assurée par Monsieur Sylvain GAUTHIER qui cumule lesdites fonctions avec celles de président du conseil d'administration. Il est assisté de Monsieur Jamal LABED en tant que directeur général délégué. Le Conseil d'Administration est également composé de Monsieur Alain DASTE.

XVII. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent pas de jetons de présence. Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration ont représenté en totalité 562.102 € en 2011. Cette rémunération est composée de 309.093 € de partie fixe et 253.009 € de partie variable basée sur le Chiffre d'Affaires.

XXIII. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES ENGAGEMENTS CONCERNANT LES DIRIGEANTS

Le montant des engagements de retraite relatif aux Dirigeants représente un montant de 206.168 euros au titre de l'exercice 2011.

XIX. MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Aucune modification dans la composition du capital social n'est intervenue au cours de l'exercice.

A la clôture de l'exercice 2011, le capital social s'élevait à 2.971.676 € et était divisé en 1.564.040 actions d'une valeur nominale de 1,90 €.

XX. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET A L'AUTOCONTROLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générale.

A cet égard, nous vous informons que les actionnaires ci-dessous détiennent chacun plus de 5 % du capital social et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2011 :

Nom	Nombre d'actions	Quantité votes simples	Quantité votes doubles	Nombre de voix	% vote
SOFINNOVA CAPITAL III FCPR	394 438	123 216	271 222	665 660	29,56%
S. GAUTHIER	275 737	79 550	196 187	471 924	20,95%
J. LABED	275 632	79 550	196 082	471 714	20,94%
FINATEC	173 080	173 080	0	173 080	7,69%
PARTICULIERS	25 602	967	24 635	50 237	2,24%
PUBLIC	419 551	419 551	0	419 618	18,63%
Total	1 564 040	875 914	688 126	2 252 166	

Au 31 décembre 2011, la société détenait 45.657 actions propres représentant 121.778 € dont 86.748 € de capital en nominal.

Au cours de l'exercice 18.395 actions ont été achetées à un cours moyen de 2,4810 € et 17.685 actions ont été vendues à un cours moyen de 2,5243 €.

XXI. EVOLUTION DU TITRE – RISQUE DE VARIATION DE COURS

Le cours le plus bas enregistré s'est situé à 2,09 euros le 29 septembre 2011 et le cours le plus haut à 3,00 le 02 mai 2011.

La capitalisation boursière au 31 décembre 2011 ressortait à 4,0 millions d'euros.

XXII. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 4, du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune délégation de compétence et de pouvoirs n'a été accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit code.

XXIII. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS SOCIAUX ET CONSOLIDES

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels sociaux et consolidés que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Vos Commissaires aux Comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels et leur rapport sur les comptes consolidés, l'accomplissement de leur mission.

DECISIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

XXIV. AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS DE PROCEDER AU RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE – AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE REDUIRE LE CAPITAL PAR VOIE D'ANNULATION D' ACTIONS DANS LE CADRE DE L'AUTORISATION DE RACHAT DE SES PROPRES ACTIONS

Nous vous rappelons que l'autorisation consentie à votre conseil d'administration par l'assemblée générale à caractère mixte des actionnaires du 23 juin 2011 à l'effet de procéder au rachat d'actions de la Société viendra à expiration au cours de l'exercice 2012.

Dans ces conditions, nous vous proposons de renouveler par anticipation cette autorisation et en conséquence d'autoriser le conseil d'administration à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital de la Société, soit un maximum de 156.404 actions.

Nous vous rappelons que jusqu'à très récemment une telle autorisation ne pouvaient être mise en œuvre qu'aux fins de favoriser la liquidité des titres dans la mesure où les actions de la Société n'étaient pas admises aux négociations sur un marché réglementé.

Nous vous informons La loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 permet désormais aux sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur Alternext de procéder au rachat de leurs propres actions dans les mêmes conditions que les sociétés cotées sur un marché réglementé.

Dans ces conditions, nous vous proposons de décider que l'autorisation de procéder aux rachats d'actions de la Société pourra être utilisée en vue :

- d'assurer la liquidité des actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure avec un prestataire de services d'investissement, conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- d'honorer des obligations liées à des programmes d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés et dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ;
- de remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital ;
- d'acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou
- d'annuler tout ou partie des actions ainsi rachetées, sous réserve de l'adoption d'une résolution à cet effet.

Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% prévue ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

Nous vous proposons de fixer à 1.251.232 euros le montant maximum des fonds destinés à la réalisation de ces rachats d'actions, hors frais et commissions, correspondant à un prix d'achat par action maximum de 8 euros, hors frais et commissions.

Le nombre maximum d'actions de la Société dont le rachat est autorisé ainsi que le prix d'achat desdites actions feront l'objet des ajustements, le cas échéant nécessaires, afin de tenir compte de toute division ou tout regroupement des actions de la Société qui interviendrait pendant la durée de validité de la présente autorisation.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourra être effectué, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des marchés financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment, et par tous moyens, y compris par transfert de blocs ou par l'intermédiaire de tout instrument financier dérivé.

Les opérations visées dans la résolution soumise à votre approbation pourront être effectuées à tout moment, y compris en période d'offre publique et de garantie de cours sur les titres de la Société.

Tous pouvoirs seraient conférés au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au directeur général ou, avec l'accord de celui-ci, à un ou plusieurs directeurs généraux délégués, pour mettre en œuvre la présente autorisation, passer tous ordres de bourse, conclure tous accords dans les conditions permises par la loi, effectuer toutes formalités, toutes démarches et déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers et tous autres organismes compétents et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée et mettrait fin à l'autorisation consentie le 23 juin 2011.

En outre, comme indiqué ci-dessus, la loi du 22 mars 2012 permet également aux sociétés cotées sur Alternext de réduire leur capital par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de leurs propres d'actions, sous réserve que l'assemblée générale ait voté une résolution spécifique à cet effet.

Dans ces conditions, nous vous proposons d'autoriser votre conseil d'administration, conformément à l'article L. 225-209 du code de commerce, pour une durée de 18 mois, à annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite maximum de 10 % du montant du capital social par période de vingt-quatre mois, tout ou partie des actions acquises par la Société et à procéder, à due concurrence, à une réduction du capital social, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital social qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations qui l'affecterait postérieurement à la date de la présente assemblée.

Nous vous demandons en outre de décider que :

- ces opérations pourront être effectuées à tout moment, y compris, dans les limites permises par la réglementation applicable, en période d'offre publique sur les titres de la Société,
- l'excédent éventuel du prix d'achat des actions sur leur valeur nominale sera imputé sur les postes de primes d'émission, de fusion ou d'apports ou sur tout poste de réserve disponible, y compris sur la réserve légale dans la limite de 10% de la réduction de capital réalisée.

Tous pouvoirs seraient conférés au conseil, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, à l'effet d'accomplir tous actes, formalités ou déclarations en vue de rendre définitives les réductions de capital qui pourraient être réalisées en vertu de la présente autorisation et à l'effet de modifier en conséquence les statuts de la Société.

Le Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote dans le cadre d'un projet de texte de résolutions ci-joint.

Le conseil d'administration

ANNEXE A

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

<i>Date d'arrêté</i>	31/12/11	31/12/10	31/12/09	31/12/08	31/12/07
<i>Durée de l'exercice (mois)</i>	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2.971.676	2.971.676	2.914.676	2.914.676	2.914.676
Nombre des actions ordinaires existantes	1.564.040	1.534.040	1.534.040	1.534.040	1.534.040
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercices de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7.335.345	6.769.606	8.234.327	8.658.960	8.495.409
Résultat avant impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions	(347.680)	(978.816)	624.567	549.255	331.704
Impôts sur les bénéfices	0	(174.113)	(299.316)	(417.485)	15 000
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés					
et dotations aux amortissements et provisions	(929.399)	(1.093.229)	(231.139)	(463.507)	(409.456)
Résultat distribué	0	0	0	0	0
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés,	(0,22)	(0,51)	0,60	0,63	0,21
mais avant dotations aux amortissements et Provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés,	(0,59)	(0,70)	(0,15)	(0,30)	(0,27)
et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	46	46	50	47	50
Montant de la masse salariale de l'exercice	3.686.958	3.459.365	3.437.828	3.429.381	3.609.702
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1.656.088	1.567.546	1.622.788	1.619.945	1.623.806